



Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire

Du Sappey en Chartreuse et de Sarcenas

Place des Justes

38700 LE SAPPEY EN CHARTREUSE

Contact : peri.sigs@gmail.com

Tel 04 76 27 62 65

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

DU LUNDI 9 DECEMBRE 2024

Le 9 décembre 2024, le Conseil syndical du SIGS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du restaurant scolaire.

Nombre d'Elus : 6

Date de convocation du Conseil Syndical : 5 décembre 2024

PRESENTS : Anne-Marie MICHALET, Anne BARRAND, Elsa GAUTIER, Annie PRAT.

ABSENTS REPRESENTES : Jean CLOT

ABSENTS : Laurette AIMONETTI

SECRETAIRE DE SEANCE : Elsa GAUTIER

ORDRE DU JOUR :

- Départ à la retraite de Pierre BERGER
- Décision à prendre pour l'organisation du service de restauration scolaire à compter du 6 janvier 2025.
- DM
- Approbation du compte-rendu du 19 juin 2024

QUESTION DIVERSES

- Création commission finance
- Point sur les effectifs du personnel
- Tarification du mercredi et ALSH
- CFU

1- Départ à la retraite de Pierre BERGER - Délibération 2024 12 09 13 SIGS D

Madame la Présidente informe le Conseil Syndical du départ à la retraite de monsieur Pierre BERGER, cuisinier au restaurant scolaire, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Elle invite les membres du conseil à se prononcer sur l'offre d'un cadeau de départ à la retraite, qui sera de 500 euros sous forme de bon d'achat chez Boulanger.

Le conseil après en avoir délibéré approuve cette proposition à l'unanimité.

2- Décision à prendre pour l'organisation du service du restaurant scolaire à compter du 6 janvier 2025 – Délibération 2024 12 09 14 SIGS D :

Madame la Présidente expose au conseil syndical que le cuisinier du restaurant scolaire Monsieur Pierre Berger part à la retraite le 31 décembre 2024 et qu'il convient de pourvoir à son remplacement

Pour se faire, deux approches différentes ont été menées :

L'une a consisté à contacter des entreprises de prestations de service, telles SODEXO, API ou SUD EST RESTAURATION.

L'autre a consisté à envoyer une offre d'emploi sur tous les réseaux dédiés à nous aider dans notre recherche.

Après avoir étudié les propositions des entreprises de prestations de services et effectué des comparaisons entre les offres, après avoir répondu aux personnes nous ayant envoyé leur curriculum vitae, après avoir reçu les personnes qui nous paraissaient le plus à même de répondre à nos critères de références, Madame la Présidente propose au conseil de retenir la candidature de Monsieur Denis JONKEAU, domicilié à Saint Pierre de Chartreuse.

Contrat de 6 mois débutant le 6 janvier 2025 pour se terminer à la fin de l'année scolaire 2025 avec renouvellement possible si accord des deux parties.

Les crédits seront prévus au budget 2025.

Le conseil après en avoir délibéré approuve cette décision à l'unanimité.

3- Délibération modificative : 2024 12 09 15 SIGS D :

Madame la Présidente expose au Conseil Syndical qu'il convient de délibérer pour régulariser les comptes 011 et 012, afin d'honorer les dépenses des charges du mois de décembre 2024.

Madame la Présidente propose les écritures suivantes :

011 à 012 -> 18 000.00€

011 à 65 -> 800.00€

Le conseil après en avoir délibéré approuve cette proposition à l'unanimité.

4 - Approbation du compte-rendu du conseil du SIGS du 19/06/2024 – Délibération 2024 12 09
16 SIGS D :

Madame la Présidente demande au conseil d'adopter le compte rendu de la séance du 19 juin 2024 2024.

Le conseil après en avoir délibéré approuve ce compte rendu à l'unanimité.

Questions diverses :

- Création commission finance : proposition aux délégués de parents de participer à une commission finance, dans l'idée de fournir des explications nécessaires à la compréhension du budget.
- Point sur les effectifs du personnel : manque de personnel récurrent sur certains créneaux, et en particulier sur le temps méridien sur un créneau. Le SIGS est en recherche, le mieux étant d'avoir un BAFA.
- Prévoir un temps convivial galette en début d'année avec l'équipe du SIGS
- Tarification du mercredi et ALSH. La tarification du mercredi devrait être au quotient familial. Après une réunion préparatoire le SIGS proposera de créer une commission mixte, avec élus et parents, délégués ou non, qui pourront s'inscrire au préalable et en nombre limité.
- CFU : Compte finance unique. En 2025, le compte de gestion et le compte administratif seront réunis dans un CFU.
- Investissements à prévoir : lave-vaisselle pour éviter que le personnel encadrant ne passe du temps à laver la vaisselle au lieu d'être auprès des enfants, et pour des raisons d'hygiène.

Après avoir épuisé toutes les questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h05